

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6029**

Intitulé

Directeur des établissements sanitaires et sociaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Claude Bernard - Lyon 1

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Lyon I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332p Direction de centres et de services sociaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur d'un établissement social ou médico-social assure le management de la structure dont il a la charge en prenant en compte les besoins de la population accueillie, le cadre réglementaire, la politique des financeurs, la stratégie de l'établissement, les équipes et la dimension budgétaire. Son métier s'exerce autour de trois blocs d'activité :

- 1) le pilotage stratégique
- 2) le pilotage social et juridique
- 3) le pilotage opérationnel

L'organisme atteste que le professionnel est compétent pour :

- établir une analyse-diagnostic stratégique d'une organisation de l'Economie Sociale en identifiant les enjeux - organiser la veille, réglementaire, juridique et technologique en rapport direct ou indirect avec l'économie sociale ;
- rédiger et formaliser un rapport professionnel stratégique;
- formaliser les propositions stratégiques issues de l'analyse et du diagnostic d'une organisation de l'Economie Sociale ;
- concevoir un projet de service, d'établissement ou d'entreprise de l'Economie Sociale ;
- concevoir, superviser et/ou assurer le management des ressources humaines d'une organisation de l'Economie Sociale (salariés et bénévoles) ;
- élaborer, planifier et optimiser la gestion des ressources d'une organisation de l'Economie Sociale ;
- concevoir et de piloter l'évaluation de la qualité des prestations et les plans d'actions internes et externes d'une organisation de l'Economie Sociale ;
- manager la démarche d'amélioration continue d'une organisation de l'Economie Sociale ; - de définir et manager la coopération et la coordination pluridisciplinaires d'une organisation de l'Economie Sociale ;
- manager l'élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques professionnelles au regard des recommandations de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- concevoir l'offre de services en réponse aux besoins et attentes de la population d'un territoire ;
- conduire la stratégie et de mettre en oeuvre la communication interne et externe d'une organisation de l'Economie Sociale ;
- défendre un projet professionnel ;
- manager la politique de partenariats et de réseaux coordonnés d'une organisation de l'Economie Sociale ;
- conduire la veille des besoins sociaux d'un territoire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Associations, établissements, structures, entreprises du secteur social, médico-social, sanitaire

- Directeur général - Secrétaire général
- Directeur d'établissement
- Cadre de direction
- Directeur des ressources humaines
- Responsable administratif
- Responsable de territoire
- Coordonnateur d'action sanitaire et sociale
- Conseiller technique des organismes professionnels
- Responsable de structure d'hébergement
- Responsable d'équipement social
- Chef de projet

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Réglementation d'activités :

Décret du Ministère de la Santé et des Solidarités - n° 2007-221

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 3 pôles :

Pôle 1 : Pilotage Social et Juridique

Pôle 2 : Pilotage Stratégique
 Pôle 3 : Pilotage Opérationnel

Evaluations après un parcours de formation : études de cas, mises en situations professionnelles réelles et fictives, mémoire recherche action

Après un parcours de VAE : après une phase de recevabilité, le candidat rédige un dossier de preuve. Il rencontre le jury qui définit l'étendue de la validation

La certification est globale ou partielle par pôle (pôles 1 à 3)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de l'ensemble des enseignants de la formation (professionnels et universitaires). Il est présidé par le responsable de la formation.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Le jury est composé de trois enseignants et de deux professionnels du secteur social / médico-social (un employeur et un salarié) Le président du jury est un enseignant-chercheur de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Directeur des établissements sanitaires et sociaux (GESS) , avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, avec effet au 4 janvier 2019 jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur des établissements sanitaires et sociaux" avec effet au 6 juillet 2013, jusqu'au 03 juillet 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

De 15 à 20 titulaires par année

Autres sources d'information :

Université Claude Bernard
 IUT LYON 1 - Site Doua
 Département GEA
 1, rue de la Technologie
 69622 VILLEURBANNE Cedex
 Tel. : 04 72 69 21 68
 iut.du.dess@univ-lyon1.fr

Université Claude Bernard
 IUT LYON 1 - Site Doua
 Service de la formation Continue

1, rue de la Technologie
69622 VILLEURBANNE Cedex
Tel. : 04 72 69 21 71
iut.fare@univ-lyon1.fr
<http://gess.univ-lyon1.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Claude Bernard
IUT LYON 1 - Site Doua
Département GEA
1, rue de la Technologie
69622 VILLEURBANNE Cedex
Tel. : 04 72 69 21 68

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Claude Bernard
IUT LYON 1 - Site Doua
Département GEA
1, rue de la Technologie
69622 VILLEURBANNE Cedex
Tel. : 04 72 69 21 68

Historique de la certification :

« Directeur des Etablissements Sanitaires et Sociaux » - Diplôme d'Université